

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 12 POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 3	L'an deux mille dix huit le vingt-neuf mars à vingt heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Louis FELFLI. <u>Date de convocation</u> : Le 20 mars 2018 <u>Secrétaire de séance</u> : Maryline DURET
<u>Présents</u> : Jean-Louis FELFLI, Vincent TISSOT, Maryline DURET, Christophe BOYER, Jean-Baptiste LACROIX, Johann LOCATELLI, Nadine CUSIN, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Odette LAUDE, <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Rémy FERNANDES, Christophe POINSSOT, Arnaud POLLET <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : /	

Délibération n° D18-02

Objet :

**TABLEAU DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017
BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Vincent Tissot, 1er Adjoint au Maire, délibérant sur le **Compte Administratif de l'exercice 2017**, dressé par Monsieur Jean-Louis FELFLI, Maire,

Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés N-1		550 322.77 €		201 091.63€		751 414.40 €
Opér. de l'exercice	642 936.70 €	1 058 622.46 €	408 216.03 €	66 835.97 €	1 051 152.73 €	1 125 458.43 €
Total reporté + réalisé	642 936.70 €	1 608 945.23 €	408 216.03 €	267 927.60 €	1 051 152.73 €	1 876 872.83 €
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	642 936.70 €	1 608 945.23 €	408 216.03 €	267 927.60 €	1 051 152.73 €	1 876 872.83 €
Résultats définitifs		966 008.53 €	140 288.43 €			825 720.10 €

Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,**

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

**Le Maire,
Jean-Louis FELFLI**



*Certifiée exécutoire le 03.04.2018
Transmise en Sous-Préfecture le 03.04.2018
Affichée le 03.04.2018*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 13 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2	L'an deux mille dix huit le vingt-neuf mars à vingt heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Louis FELFLI. <u>Date de convocation</u> : Le 20 mars 2018 <u>Secrétaire de séance</u> : Maryline DURET
<u>Présents</u> : Jean-Louis FELFLI, Vincent TISSOT, Maryline DURET, Christophe BOYER, Jean-Baptiste LACROIX, Johann LOCATELLI, Nadine CUSIN, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Odette LAUDE, <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Arnaud POLLET, Christophe POINSSOT, Rémy FERNANDES <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : /	

Délibération n° D18-03

Objet :

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL 2017
dressé par Madame Dominique ALVIN, Receveur

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion, dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le Compte de Gestion, dressé, pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Louis FELFLI



Certifiée exécutoire le 03/04/2018
Transmise en Sous-Préfecture le 03/04/2018
Affichée le 03/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p><u>Nombre de membres :</u> En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 12 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1</p>	<p>L'an deux mille dix huit le vingt-neuf mars à vingt heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Louis FELFLI.</p> <p><u>Date de convocation</u> : Le 20 mars 2018 <u>Secrétaire de séance</u> : Maryline DURET</p>
<p><u>Présents</u> : Jean-Louis FELFLI, Vincent TISSOT, Maryline DURET, Christophe BOYER, Jean-Baptiste LACROIX, Johann LOCATELLI, Nadine CUSIN, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Odette LAUDE, <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Arnaud POLLET, Christophe POINSSOT, Rémy FERNANDES <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : /</p>	

Délibération n° D18-04

Objet :

TABLEAU DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Vincent Tissot, 1^{er} Adjoint au Maire, délibérant sur le **Compte Administratif de l'exercice 2017**, dressé par Monsieur Jean-Louis FELFLI, Maire,

Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés N-1		50 122.88 €		1 710.30€		51 833.18€
Opérat. de l'exercice	11 832.92 €	9260.10 €			11 832.92 €	9 260.10 €
Total reporté + réalisé	11 832.92 €	59 382.98 €		1 710.30€	11 832.92 €	61093.28 €
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	11 832.92 €	59 382.98 €		1 710.30 €	11 832.92 €	61 093.28 €
Résultats définitifs		47 550.06 €		1 710.30 €		49 260.36 €

Constata, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,**

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

**Le Maire,
Jean-Louis FELFLI**

*Certifiée exécutoire le 03/04/2018
Transmise en Sous-Préfecture le 03/04/2018
Affichée le 03/04/2018*



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 13 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1	L'an deux mille dix huit le vingt-neuf mars à vingt heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Louis FELFLI. <u>Date de convocation</u> : Le 20 mars 2018 <u>Secrétaire de séance</u> : Maryline DURET
<u>Présents</u> : Jean-Louis FELFLI, Vincent TISSOT, Maryline DURET, Christophe BOYER, Jean-Baptiste LACROIX, Johann LOCATELLI, Nadine CUSIN, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Odette LAUDE, <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Arnaud POLLET, Christophe POINSSOT, Rémy FERNANDES <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : /	

Délibération n°D18-05

Objet :

APPROBATION

DU COMPTE DE GESTION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2017
dressé par Madame Dominique ALVIN, Receveur

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion, dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le Compte de Gestion, dressé, pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Louis FELFLI



Certifiée exécutoire le 03/04/2018
Transmise en Sous-Préfecture le 03/04/2018
Affichée le 03/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p><u>Nombre de membres :</u> En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 13 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1</p>	<p>L'an deux mille dix huit le vingt-neuf mars à vingt heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Louis FELFLI.</p> <p><u>Date de convocation :</u> Le 20 mars 2018 <u>Secrétaire de séance :</u> Maryline DURET</p>
<p><u>Présents :</u> Jean-Louis FELFLI, Vincent TISSOT, Maryline DURET, Christophe BOYER, Jean-Baptiste LACROIX, Johann LOCATELLI, Nadine CUSIN, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Odette LAUDE, <u>Absent(e)(s) avec procuration :</u> Arnaud POLLET, Christophe POINSSOT, Rémy FERNANDES <u>Absent(e)(s) sans procuration :</u> /</p>	

Délibération n° D18-06

Objet :

NOUVEAUX TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2018/2019 DU C.L.A.E. DE CERNEX

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier les tarifs du centre d'activités périscolaire C.L.A.E pour l'année scolaire 2018/2019 afin d'approcher un équilibre budgétaire. Les nouveaux tarifs proposés sont les suivants :

Frais d'inscription annuels par enfant pour le CLAE	20 € / an / enfant Cernex 25 € / an / enfant hors Cernex
Périscolaire (garderie soir et matin)	1.50 € / 30 minutes, ajusté selon le quotient familial
Cantine	6.32 € ajusté selon le quotient familial Ce tarif comprend 1 h de garderie + le repas (+indice de réactualisation). 1 h de garderie est offerte par la commune.
Réservation cantine dernière minute (J-6 à J-1 avant 10h) majoration repas	2.00 €
Goûter	1.30 €
Dépassement horaire du soir (après 18H30) - majoration	15 € / par 30 minutes / enfant

Mercredi après-midi Repas + goûter inclus	16.50 € / jour de présence (ajusté selon le quotient familial) Présent sans réservation : 20 € jour de présence (pas d'ajustement au quotient familial)
Vacances et jours fériés Repas + goûter inclus	Tarif 1 : 27 € / jour Tarif 2 : 25 € / jour si inscription au moins 2 semaines avant le début des vacances. Tarif 3 : ajustement tarifs 1 ou 2 selon quotient familial Garderie gratuite de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30
Excursion pendant les vacances - majoration	Majoration pour transport + billet entrée activité

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,**

ACCEPTE les nouveaux tarifs du C.L.A.E. communal pour l'année scolaire 2018/2019.

AUTORISE Monsieur le Maire à faire appliquer l'ensemble de ces modifications pour la rentrée scolaire du 1er septembre 2018.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Louis FELFLI

*Certifiée exécutoire le 03/04/2018
Transmise en Sous-Préfecture le 03/04/2018
Affichée le 03/04/2018*



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p><u>Nombre de membres :</u> En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 13 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1</p>	<p>L'an deux mille dix huit le vingt-neuf mars à vingt heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Louis FELFLI.</p> <p><u>Date de convocation</u> : Le 20 mars 2018 <u>Secrétaire de séance</u> : Maryline DURET</p>
<p><u>Présents</u> : Jean-Louis FELFLI, Vincent TISSOT, Maryline DURET, Christophe BOYER, Jean-Baptiste LACROIX, Johann LOCATELLI, Nadine CUSIN, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Odette LAUDE <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Arnaud POLLET, Christophe POINSSOT, Rémy FERNANDES, <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : /</p>	

Délibération n° D18-07

Objet :

**NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DE
LA SALLE POLYVALENTE DE CERNEX**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier le règlement de la salle polyvalente comme suit: prise en compte de l'espace extérieur attenant, adaptations mineures et révision des tarifs de location afin que ces derniers reflètent les tarifs de l'offre locale. Les nouveaux tarifs proposés sont les suivants :

SALLE + BAR + CUISINE	1 jour (hors weekend uniquement)	2 jours (y compris weekend)
Particulier résident	150 €	250 €
Association résidente ⁽¹⁾	30 €	50 €
Particulier non-résident	750 €	900 €
Association non-résidente	200 €	300 €

⁽¹⁾ Tarif aidé pour 4 locations par année. Au-delà, le tarif résident s'applique de plein droit.

BAR + CUISINE	1 jour (hors weekend uniquement)	2 jours (y compris weekend)
Particulier résident	100 €	150 €

SURFACE EXTERIEURE ATTENANTE	1 jour (hors weekend uniquement)	2 jours (y compris weekend)
Non-résident	40 €	80 €
Association non-résidente	10 €	20 €

Vu le nouveau règlement 2018.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,**

ACCEPTE le nouveau règlement de la salle polyvalente.

AUTORISE Monsieur le Maire à faire appliquer l'ensemble de ce règlement dès que cette délibération sera exécutoire. Toutefois, en ce qui concerne le nouveau tarif, celui-ci ne s'appliquera qu'aux réservations confirmées après la date exécutoire de la présente délibération. Les réservations déjà prise en compte et confirmées se verront appliquer le tarif précédent.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Louis FELFLI



*Certifiée exécutoire le 03/04/2018
Transmise en Sous-Préfecture le 03/04/2018
Affichée le 03/04/2018*